

L'âge de deux à cinq ans.

Ainsi : 1o. de *deux ans et demi à trois ans*, évolution des deux premières mitoyennes.

2o. De *trois ans et demi à quatre ans*, évolution des secondes mitoyennes. L'animal a ainsi six dents incisives permanentes.

3o. De *quatre ans et demi à cinq ans*, les deux coins viennent compléter le cercle des dents incisives.

Ainsi l'âge dans cette première période, c'est-à-dire depuis quinze à dix-huit mois, est indiqué facilement par le nombre des incisives permanentes qui remplacent successivement les incisives primitives et caduques.

Plus tard, c'est par l'usure successive de ces dents qu'on peut continuer à apprécier l'âge du bœuf et de la vache.

L'âge de 5 à 11 ans.

De *cinq ans et demi à six ans*, les deux pinces sont usées dans leur bord tranchant, qui se trouve souvent de plus d'une ligne au-dessous du niveau des premières mitoyennes. L'usure ou le *râsement* des autres incisives s'opère ainsi successivement pour les premières, les secondes mitoyennes et pour les pinces.

Ainsi, entre *six ans et demi et sept ans*, les deux premières mitoyennes sont usées presque jusqu'à la base de la couronne et les pinces commencent à être entamées dans leur bord tranchant.

Entre *sept ans et demi et huit ans*, les secondes mitoyennes sont également arasées et les pinces sont presque entièrement nivelées, c'est-à-dire que les inégalités de leur face postérieure, qui est oblique, ont disparu.

Entre *huit et neuf ans*, les coins, ou dents postérieures sont arasées, et les pinces et les premières mitoyennes commencent à montrer une surface concave.

Entre *neuf et dix ans*, toutes les incisives sont arasées.

Enfin, vers *onze ans*, l'usure est telle qu'elles sont réduites à des chicots branlants aussi petits que les incisives caduques au moment où elles vont tomber.

Les caractères fournis par les dents sont loin d'avoir ici l'importance et la fixité qu'ils présentent dans le cheval.

La détermination de l'âge par les cornes.

Quant aux cornes, elles donnent des signes qui paraissent faciles à reconnaître.

Les cornes, dans l'espèce bovine, sont persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent jamais, dès qu'elles sont développées. Elles

se composent de deux parties, l'une intérieure et osseuse, qui est une prolongation de l'os du front, dont elle est partie intégrante ; l'autre extérieure, appliquée sur la première et formée par la matière cornée proprement dite, qu'elle revêt complètement. Cette dernière partie est de même nature que les ongles, et par conséquent que les sabots qui garnissent les pieds. Elle s'est développée en même temps que la matière osseuse qui lui sert d'axe ou de support.

La partie la plus superficielle de la corne tend à s'exfolier, et finit par s'enlever complètement, par l'habitude où sont les animaux de frotter leurs cornes contre les corps durs. Chaque année il se forme à la base de la corne un bourrelet circulaire séparé de la corne proprement dite par un sillon. Le sillon qui se forme à la fin de la troisième année est plus profond que les deux qui le précèdent, qui finissent par s'effacer presque complètement. Ainsi, à trois ans, il n'existe qu'un bourrelet annulaire et un sillon.

La corne continuant à croître de bas en haut, il se forme chaque année un nouveau bourrelet. Ainsi un animal de quatre ans en aura deux, un de cinq ans trois, et ainsi successivement. Mais cependant il arrive quelquefois que ces bourrelets circulaires sont peu distincts les uns des autres. C'est en combinant ce caractère avec ceux qu'on tire de l'examen des dents et surtout de l'expression des yeux, de l'inspection générale du corps, qu'on peut arriver à connaître l'âge d'une bête bovine. Mais cette connaissance, pour avoir de la précision, exige une assez grande habitude, lorsque l'animal a dépassé l'âge où les dents et les cornes offrent des caractères bien tranchés, c'est-à-dire jusque vers neuf ans.

DES MOYENS DE RECONNAITRE L'ÂGE DANS L'ESPECE OVINE.

 E mouton appartenant, comme le bœuf, à la classe des Ruminants, a les dents en même nombre et disposées de la même manière que dans ce dernier. Ainsi la mâchoire supérieure manque d'incisives ; elle n'a que des machelières ou molaires ; la mâchoire inférieure présente huit incisives divisées en deux pinces, deux premières mitoyennes, deux secondes mitoyennes et deux coins. L'une et l'autre mâchoire ont huit machelières de chaque côté, le mouton a donc en tout quarante dents comme le bœuf.